

NOTES

SUR QUELQUES MÉDAILLES ET JETONS

RELATIFS A LA VILLE DE COMPIÈGNE

par M. du Lac,

MEMBRE TITULAIRE.

---

Malgré tout l'intérêt historique qui s'attache à la ville de Compiègne et à ses environs, on est surpris de rencontrer aussi peu de monuments numismatiques ayant avec ce pays des rapports directs. Peut-être serai-je en mesure dans un autre temps de donner quelques détails sur l'atelier monétaire de Compiègne, sur le petit nombre de monnaies qui y ont été frappées et sur la numismatique Compiégnoise dans son ensemble. Mais ce travail nécessite des recherches qui doivent être faites avec soin et me demanderont un temps assez long.

Aussi mon intention aujourd'hui est-elle seulement de faire la description et de dire quelques mots sur un certain nombre de médailles et de jetons trouvés à Compiègne ou frappés pour cette ville, c'est-à-dire relatifs soit à des événements qui s'y sont passés, soit à des personnages qui y jouaient un rôle important.

En ce qui concerne les pièces trouvées dans le sol de la ville ou de l'arrondissement, je n'ai pas la prétention de

vous faire l'histoire des trouvailles fort nombreuses qui y ont eu lieu : là, comme dans tous les lieux célèbres par la présence des Romains, on a trouvé un grand nombre de monnaies antiques de toute espèce : Choisy-au-Bac, le mont Ganelon, la forêt sont, sous ce rapport, des sources qu'on pourrait appeler inépuisables ; surtout depuis que des fouilles ont été organisées, et se sont faites avec suite et intelligence, les découvertes les plus intéressantes se succèdent et prouvent que notre ancienne forêt de Cuise a été occupée dans presque toutes ses parties par des stations romaines plus ou moins importantes.

Toutefois parmi les médailles qui ont été trouvées à Compiègne, il en est une qui mérite tout particulièrement l'attention et l'étude des numismates ; elle a été apportée à notre savant et regretté confrère M. De Crouy au mois de mai 1839, alors qu'elle venait d'être découverte sous les décombres et gravois provenant de l'ancienne église des Cordeliers, elle est toujours restée dans cette belle collection et se trouve encore en la possession de la famille de M. De Crouy.

Cette médaille est en plomb, elle a 26 millimètres de diamètre environ et trois millimètres d'épaisseur, son poids de 9 grammes, le relief est assez fortement prononcé : elle représente au droit le profil gauche du saint roi, coiffé d'une couronne surmontée d'une croix ou de fleurs de lys mal formées. Les cheveux sont plats et coupés droits au-dessous de l'oreille ; devant la figure est une palme et derrière une fleur de lys de forme antique ; au revers, une croix à branches égales, pattées comme dans les gros tournois et renfermées dans un cercle ; à l'entour, la légende *Ludovicus rex* dans un autre cercle.

C'était assurément un fait important que la trouvaille d'une pièce à l'effigie de Louis IX qu'on avait tout lieu de penser contemporaine du saint roi. Cette attribution ne paraîtra pour-

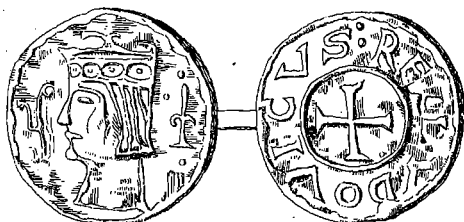
tant pas douteuse, surtout à ceux qui, habitant les lieux mêmes où elle a été trouvée, peuvent plus facilement se rendre compte de son origine : l'heureux possesseur de ce trésor, prouvait son authenticité dans une lettre qu'il écrivait au savant docteur Rigollot d'Amiens, membre comme lui de la société des antiquaires de Picardie. Je n'ai pas l'intention de vous communiquer dans son entier cette lettre restée jusqu'à présent inédite, mais je veux au moins vous en faire connaître le résumé ainsi que les passages les plus intéressants.

Appelés à Compiègne en 1229, pendant la minorité du roi, par la reine sa mère, des frères mineurs ou Cordeliers se rendirent dans cette ville et furent logés dans le faubourg de Paris. Plus tard, dans le courant du même règne, ils désirèrent s'établir dans l'intérieur de la ville et fondèrent en effet dans le cimetière Saint-Antoine un couvent et une église pour lesquels ils obtinrent de grands privilèges du roi Saint Louis ; ces religieux y demeurèrent jusqu'à la révolution. Le tout fut vendu à cette époque, le couvent fit place à une maison particulière, l'église fut démolie ainsi que les caveaux qui avaient servi de sépulture à beaucoup d'habitants distingués. Les gravois et décombres provenant des démolitions de l'église servirent à combler les caveaux, et sur leur emplacement on établit un jardin.

En 1839, au mois d'avril, on voulut fonder une maison d'éducation sur ce terrain, et pour faire les fondations et les caves, il fallut enlever les gravois qu'en 1794 on avait amoncelés dans les caveaux de l'ancienne église. Ces détails prouvent que cette médaille avait été placée sur l'emplacement du couvent ; elle fut trouvée avec quelques autres monnaies frustes et notamment un denier tournois au nom de Philippe et un denier parisis de Philippe de Valois.

Tout porte à croire que la palme qui se trouve devant

l'effigie fait allusion à celle que le Saint roi alla cueillir en Palestine pendant les croisades. Dans tous les cas cette médaille de plomb paraît appartenir à l'époque de Saint Louis : la forme des lettres, celle de la fleur de lys qui se trouve derrière la tête, la naïveté du dessin et, quelque grossier qu'il soit, la ressemblance avec la figure du roi sont autant d'indices qui se réunissent pour faire croire à l'authenticité de ce monument; on en trouvera le dessin ci-dessous.



Chacun pourra ainsi, suivant le désir manifesté par M. Rigollot dans sa réponse à la lettre de M. De Crouy, faire la comparaison de notre effigie avec celle des monuments de même époque qui peuvent exister et particulièrement avec les monnaies offrant des images royales contemporaines de Louis IX.

Malheureusement, en ce qui concerne les monnaies et les médailles, je ne connais pas en France d'effigies royales d'une époque aussi reculée, si ce n'est quelques pièces d'un travail fort grossier appartenant pour la plupart à la race carlovingienne; je n'ai rencontré dans le commencement de la troisième race que fort peu d'effigies sur des monnaies royales; aucunes d'elles ne sont du règne qui nous occupe et ne sauraient nous servir de point de comparaison; toutefois en comparant notre pièce avec d'anciens portraits du roi, avec d'anciennes médailles fabriquées postérieurement à son

règne, on retrouve, sinon une ressemblance complète qui était bien difficile, au moins une grande analogie dans le type, de laquelle on peut conclure que c'est bien là une effigie de Saint Louis contemporaine du roi. Cette solution, si elle n'a pas pour elle une certitude absolue, réunit au moins toutes les conditions de probabilités à un degré qu'il est difficile d'outrepasser en pareille matière.

Cette pièce n'a été décrite à ma connaissance que dans le décaméron numismatique de Combrouse qui en donne la description sans aucun détail.

J'arrive maintenant à la numismatique compiégnnoise proprement dite et, pour être complet, je dois dire un mot d'une prétendue médaille indiquée dans le manuscrit de Dom Placide Berthaud intitulé : *Histoire civile et ecclésiastique de Compiègne* : l'auteur l'indique comme frappée pour la défense de la ville (24 mai 1430) ; elle représenterait d'un côté le sacre du roi à Reims en présence de la ville de Compiègne avec la légende *Carlopolis obsidione liberata cæsis fugatis hostibus*.

C'eût été là un monument bien précieux assurément pour notre histoire locale ; mais tout porte à croire que cette médaille qui ne se trouve absolument que dans l'édition princeps de l'histoire de Mézerai est une œuvre d'imagination et de fantaisie ; en effet, outre que les médailles de cette époque, extrêmement rares d'ailleurs, ne portent que des légendes concentriques, ce qui n'existe pas dans le cas actuel, il est à remarquer que des dessins du même genre suivent dans ce même ouvrage les règnes de nos premiers rois, à commencer par celui de Pharamond et que les éditions suivantes qui ne reproduisent plus ces médailles n'en font même pas mention dans le texte.

Le premier monument authentique de ce genre qui se présente en suivant l'ordre chronologique est la médaille frappée

sous le règne de Louis XIV en 1698 en l'honneur du camp de Compiègne qui eut lieu dans les plaines de Coudun sous le commandement du maréchal de Boufflers peu de temps après la paix de Riswick qui avait été signée l'année précédente ; le roi, avant de licencier ses troupes, voulut faire voir au jeune duc de Bourgogne les différentes manœuvres d'une grande armée ; Sa Majesté forma au pied du mont Ganelon dans les plaines de Coudun un camp de 50,000 hommes, et durant quinze jours les différents corps d'infanterie et de cavalerie y furent employés à représenter les attaques et combats qui ont lieu dans les guerres ; le duc de Bourgogne y faisait les fonctions de général sous la surveillance du roi lui-même. (1)

La médaille représente au droit l'effigie de Louis XIV avec la légende circulaire LUDOVICUS MAGNUS REX CHRISTIANISSIMUS.

Au revers, un guerrier qui tient par la main un jeune homme armé et le conduit dans un camp représenté par des tentes avec la légende circulaire MILITARIS INSTITUTIO DUCIS BURGUNDIÆ. A l'exergue : CASTRA COMPENDIENSIA MDCXCVIII.

Une seconde médaille date de 1729 ; elle a été frappée pour la compagnie d'arquebuse de Compiègne, à l'occasion d'un prix général qui fut donné par la ville en 1729 ; cette compagnie avait alors une assez grande notoriété : elle est composée, disent les pièces du temps, de gens de distinction de toutes sortes d'état et elle a toujours été considérée et distinguée partout où elle s'est trouvée. Le prince électeur de Bavière en avait fait partie dans les dernières années du règne de Louis XIV et lui avait rendu de grands services auprès du Roi, notamment en obtenant la réparation des bâtiments de ladite société qui avaient été presque détruits pendant le camp de 1698.

(1) On voyait encore il y a quelques années des vestiges de ce camp sur le terrain où il eut lieu.

Cette médaille porte au droit l'effigie du roi Louis XV avec a légende circulaire LUD. XV. REX CHRISTIANISSIMUS.

Au revers le lion de Compiègne couronné avec la légende PRIX GÉNÉRAL DE COMPIÈGNE.

Des jetons furent frappés à la même date et sur le même modèle sans doute pour être distribués à tous les membres de la compagnie ; j'en ai vu un exemplaire en cuivre dans la collection de feu M. Duleau dont le dessin se trouve dans la planche ci-contre. Cette même pièce a servi également de type à la médaille frappée en 1846 pour la société de tir de Compiègne, mais avec des variantes fort importantes, car cette dernière ne porte ni l'effigie ni le nom du souverain, qu'elle a remplacé par la devise de la ville : *Regi et regno fidelissima*.

Dix ans après, en 1739, une nouvelle médaille était frappée pour la construction du pont actuel de Compiègne ; l'ancien pont se trouvait à environ 150 mètres en aval de celui d'aujourd'hui, à l'extrémité de la rue désignée longtemps sous le nom de rue *du Vieux-Pont*, aujourd'hui rue *Jeanne-d'Arc*, il aboutissait à l'entrée de la ville de ce côté : c'est au moment où l'héroïne, après une sortie faite contre les Anglais et les Bourguignons, durant le siège de la ville, allait rentrer dans l'intérieur, que la porte lui fut fermée et que cette femme intrépide fut prise et livrée à ses ennemis. Ce pont tombait en ruines, lorsque le nouveau qui existe encore aujourd'hui fut construit en 1739.

La médaille porte d'un côté la tête laurée du roi Louis XV avec la légende LUDOVICUS XV REX CHRISTIANISSIMUS.

Au revers se trouve la légende circulaire : COMPENDIUM ORNATUM ET LOCUPLETATUM. A l'exergue : PONTE NOVO ISARÆ IMPOSITO. Dans le champ, le nouveau pont (1).

(1) Cette pièce est gravée dans le recueil des médailles du règne de Louis XV par Fleurimont, pl. 43.

Outre ces médailles, les seules relatives à Compiègne que j'aie pu rencontrer, il me reste à donner la description de deux jetons appartenant à la série des gouverneurs de Compiègne : l'un d'eux a été frappé par le duc d'Aumont comme gouverneur de la ville en 1759 : il porte d'un côté les armes de la famille d'Aumont :

Au revers est écrit : LM D'AUMONT, DUC D'AUMONT P<sup>r</sup> DE FR P<sup>er</sup> GENTILH<sup>e</sup> DE LA CH<sup>re</sup> DU ROI, CH<sup>er</sup> DE SES ORDRES, LIEUT<sup>t</sup> G<sup>l</sup> DE SES ARMÉES, GOUVERNEUR DE BOULOGNE ET PAYIS BOULONNOIS, DES V<sup>le</sup> ET C<sup>au</sup> DE COMPIÈGNE ET CAP<sup>e</sup> DES CHASSES DE LA C<sup>ie</sup> R<sup>le</sup> DE COMP<sup>ne</sup> 1759.

Ce jeton de cuivre se trouvait à l'époque où je l'ai eu sous les yeux dans le cabinet de M. le comte Amelot à Paris qui a bien voulu, sur ma demande, m'en délivrer un cliché.

Le second, sans date, existe encore dans la collection de feu M. De Crouy ; il porte au droit : CATHERINE DES URSINS DAME DE PALLOISEAU EP DE. Dans le champ des armoiries frustes. Au revers : C DE HARVILLE S<sup>r</sup> DE PALLOYSEAU G. P. LE ROI A COMPIÈGNE. Dans le champ des armes effacées entourées du collier des ordres.

Les jetons des ducs d'Humières, gouverneurs de Compiègne sont assez répandus, mais sans la qualification qui seule leur donnerait du prix pour notre localité.

Je ne terminerai pas cet exposé tout incomplet qu'il soit, sans faire au moins mention des billets de confiance ou papier-monnaie émis par la municipalité de Compiègne pendant la période révolutionnaire ; on est étonné que les assignats qui ont été en France, avec les billets de confiance la monnaie de beaucoup la plus importante et presque la seule en circulation pendant plusieurs années, n'aient été jusqu'à présent l'objet d'aucun ouvrage important. M. Colson a publié sur ce sujet dans la *Revue numismatique française* un travail



consciencieux et intéressant : la commune de Compiègne s'y trouve mentionnée pour quatre émissions de bons pour être échangés contre des assignats ; elles sont des 15 mai, 18 juillet, 4 décembre 1791 et du 15 mars 1792. La valeur de ces bons était de 5, 10, 15, 20, 30, 40 et 50 sous ; ils doivent être fort rares si j'en juge par la difficulté qu'on éprouve à s'en procurer ; je n'en ai vu qu'un seul de la valeur de 40 sous dont M. Demarsy est possesseur et qu'il a bien voulu me communiquer pour le faire reproduire. Il est sur papier blanc, de l'émission du 4 décembre 1791 de même que celui indiqué comme faisant partie de la collection de M. A. Goulard de Montauban par M. Reynard-Lespinasse (1). Il porte en tête : *Municipalité de Compiègne*. Au-dessus et au-dessous sont de petits ornements, puis : *Bon pour quarante sols pour être échangé contre des assignats* ; vient ensuite la date suivie du numéro 358 ; au-dessous les deux signatures Beaugrand et Vésine, séparées par une branche portant des fleurs. Son encadrement très-simple consiste en quatre accolades, qui se rejoignent aux coins.

Telles sont, à ma connaissance, les seuls monuments de numismatique pouvant avoir quelque intérêt spécial pour les amateurs de Compiègne ; ils y trouveront certainement bien des lacunes. Je serai heureux qu'ils veuillent bien me les signaler ; c'est en nous communiquant mutuellement nos découvertes que nous pourrions arriver à être complets. Je me féliciterais bien vivement pour ma part de pouvoir faire progresser quelque peu les connaissances numismatiques dans notre localité ; je croirais avoir rendu par là même un service signalé à toutes les branches de l'archéologie qui se trouve singulièrement secourue et éclairée par les médailles.

(1) Annuaire de la société française de numismatique et d'archéologie pour l'année 1867 p. 307.